

D'importants mouvements de populations ont lieu en Alsace-Lorraine après novembre 1918. La plupart sont causés par le changement de souveraineté, selon un schéma inversé par rapport à 1871. Soldats et fonctionnaires français arrivent massivement pour reprendre en main les « provinces reconquises », alors que près de la moitié des 300 000 Allemands établis dans la région sont expulsés au-delà du Rhin.

En 1871 comme en 1918, l'adhésion à la Nation victorieuse conditionne la liberté d'entrer dans la région ou d'y rester : en 1871 les « optants » avaient dû matérialiser leur choix de la France par un déplacement de leur domicile en dehors des territoires annexés ; à partir de novembre 1918, les Alsaciens-Lorrains ayant manifesté une préférence, réelle ou supposée, pour l'Allemagne, sont contraints à l'éloignement.

